Formation continue

Bilan de compétences et d'orientation

FORMATION CONTINUE | BILAN DE COMPÉTENCE | FORMATION CERTIFIANTE

Lieu Paris 12 Montreuil

Zone géographique Région Île-de-France

Durée de formation 24 heures

Niveau Tous niveaux

100 % de satisfaction*

Taux de suivi à 6 mois : 100%*

Format Hybride possible (en présentiel et à distance)

Sessions de la formation

01/01/24 - 31/12/24

entrées et sorties permanentes

Le bilan de compétences

Les objectifs

Le bilan de compétences a pour objectifs :

- analyser vos compétences personnelles et professionnelles, vos aptitudes et vos motivations ;
- définir votre projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation ;
- utiliser vos atouts comme un instrument de négociation pour un emploi, une formation ou une évolution de carrière.

Public visé

Salarié·es du privé ou agent.es de la fonction publique, les demandeur.es d'emploi, salarié.es en situation de handicap ou confronté.es à des problématiques de santé.

Notre + !

La Formation Continue CROIZAT offre également un bilan de compétences spécialisé en prenant en compte les incidences du handicap et des problématiques de santé.

Le bilan de compétences en 3 phases

Au cours d'**un premier entretien gratuit et sans engagement,** un consultant de l'association vous reçoit et vous présente la méthodologie, le contenu et les modalités du déroulement du bilan.
Une convention tripartite est alors établie avec vous, le financeur (employeur, OPCO ou pôle Emploi) et la Formation Continue CROIZAT.
Le bilan comprend obligatoirement trois phases dont le temps est variable selon les actions conduites pour répondre à vos besoins.

1ère étape : l'état des lieux

Analyse de la demande et définition des attentes vis-à-vis du bilan, état des lieux de la situation professionnelle. Nous définissons ensemble votre objectif, les moyens de l'atteindre et les rôles de chacun. Nous évaluons ensemble vos besoins et déterminons le format et les modalités de déroulement les plus adaptés à votre situation.
Un calendrier de séances est établie. A titre indicatif, il est généralement sur une durée de 4 à 5 mois et comprend entre 10 et 12 séances de 2 à 3 heures suivant les étapes du suivi (24h en tout). Un travail personnel à faire à la maison sera également demandé entre chaque séance.

2ème étape : l'exploration

Une fois vos objectifs et vos attentes définis, nous menons ensemble l'enquête sur les différentes facettes de votre profil (vos aspirations, valeurs, motivations, acquis, ...) et sur la réalité du marché du travail. Nous récoltons les informations les plus précises et complètes possibles pour aboutir à la réunion des deux axes d'investigation (vous et les milieux professionnels).
Cette phase permet donc :

- **d'analyser ses motivations** et **intérêts** professionnels
- **d'identifier ses compétences** et **aptitudes** professionnelles
- **d'explorer des pistes professionnelles** retenues
- **d'étudier la faisabilité de son projet** : analyse du contexte socio-économique et des débouchés

3ème étape : la conclusion

Mise en place d'un plan d'action et élaboration du document de synthèse. Par la voie d'entretiens personnalisés, nous définissons dans cette dernière étape votre projet professionnel et les étapes de sa réalisation. Le cas échéant, un projet complémentaire peut être envisagé, de même que la mise au point de plusieurs stratégies de mise en œuvre. À l'issue du bilan, un document de synthèse vous est remis (R6322-35 code du travail) dont vous êtes l'unique

propriétaire (L 6313-10 code du travail).

Neutralité et respect de la confidentialité

L'accompagnant·e a une attitude neutre et bienveillante envers le·la bénéficiaire. Les résultats du bilan de compétences sont la seule propriété du bénéficiaire. Nous nous engageons à ne divulguer aucune information dont nous avons eu connaissance au cours du bilan, à transmettre le document de synthèse uniquement avec le consentement du bénéficiaire et à le détruire de nos bases systématiquement après réception par le/la bénéficiaire conformément aux normes en vigueur. (Article L.6313-4 du Code du travail).

Le suivi

Un suivi est réalisé dans les 6 mois après la fin de la prestation afin de faire le point sur l'évolution de votre situation, conformément au cadre règlementaire.

L'apprentissage

La méthode d'apprentissage

Questionnaires et supports de réflexion personnelle. Passation et restitution de tests (personnalité, psychométrique..). Entretiens individuels. Accompagnement méthodologique dans la recherche d'information, de documentation et d'enquête métier.

Les moyens d'apprentissage

Mise à disposition de supports adaptés à la situation individuelle. Livret d'accompagnement.

Les modalités d'évaluation

Questionnaire. Entretien individuel. La phase de conclusion permet d'évaluer l'atteinte des objectifs.

Modalités et délai d'accès

Après un premier contact téléphonique, nous nous engageons à proposer un premier entretien d'accueil (gratuit et sans engagement) dans les 8 jours suivant le premier contact téléphonique. Si vous souhaitez vous engager auprès de notre organisme, une convention est établie en fonction des modalités de financement retenu. La prestation commence au plus tard 15 jours après validation du financement. En savoir plus.

S'inscrire

Inscription en ligne ICI

Accessibilité

Une attention toute particulière est portée aux personnes en situation de handicap. Des adaptations sont proposées pour le bon déroulement de votre parcours de formation sur simple demande. Plus d'informations

Tarifs et financement

Tarif

Tarif individuel : 24 heures - 2000 € TTC

Tarif entreprises : Nous consulter pour toute question financière.

Financement

Que vous soyez salarié·e, demandeur·se d'emploi, professionnel·le libéral·e, acteur·ice du monde associatif, etc. il existe différents moyens de financer votre formation. Que ce soit par votre employeur, son OPCO, le plan de développement des compétences, par le CPF ou par financement individuel. Contactez-nous, nous trouverons ensemble la meilleure solution de financement pour vous et nous vous indiquerons les démarches à effectuer.

*Source interne, chiffres 2025.

Contact

Secrétariat | Formation Continue

01 48 18 57 24

formation-continue@asso-croizat.org